

## INFORMATIONS – MAI 2018

### S o m m a i r e

- Statistiques des contributions des familles
- Salariés AESH recrutés dans le cadre de CUI-CAE
- Situation de l'emploi des salariés des OGEC

*A noter :*

#### Les bureaux de l'UDOGEC :

Suite à la vente du site de la DDEC, 5 rue des Capucins à SAINT-BRIEUC,  
les bureaux de l'UDOGEC sont transférés à compter du **lundi 18 Juin 2018** :

**1, rue Pierre et Marie Curie,  
Centre d'affaires Eleusis 3 – Bâtiment B, 2<sup>nd</sup> étage  
22190 PLERIN**

Les N° de téléphone restent inchangés.



## LES INFOS DU MOIS

### I. STATISTIQUES DES CONTRIBUTIONS DES FAMILLES

---

Les statistiques des contributions des familles, jointes à la présente note, ont été établies à partir :

- des données 2016-2017 collectées en fin d'année scolaire dernière auprès des établissements du 1<sup>er</sup> degré (Financements privé et public) ;
- des avenants financiers 2016-2017 des collèges et des lycées.

### II. SALARIES AESH RECRUTES DANS LE CADRE DE CAE - CUI

---

Nous relayons une information de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Elle invite tous les établissements concernés par un renouvellement ou un recrutement à la rentrée 2018 de personnels en contrat aidé, désormais transformé en Parcours Emploi Compétences (PEC), prescrit dans le cadre des CUI-CAE, à **ne pas procéder au renouvellement ou au recrutement de ces personnels sans avoir pris contact avec les services de la DASEN au cours du mois de juin** (Pièce jointe).

### III. SITUATION DE L'EMPLOI DES SALARIES DES OGE C

---

Chaque année, le Collège Employeur invite « les responsables des établissements qui ont à embaucher du personnel à accorder une **priorité** aux personnes dont l'emploi est affecté pour motifs économiques ».

Pour ces raisons (baisse des effectifs, fermeture ...), certains Organismes de Gestion peuvent être amenés à procéder à des réductions de l'horaire de certains personnels ou des licenciements, alors que dans d'autres établissements des postes sont créés. Pour d'autres raisons plus personnelles, certaines personnes souhaitent tout simplement une mutation.

Au cours de réunions au niveau national, régional et départemental, les représentants des OGE C et des chefs d'établissement ont réaffirmé leur volonté de développer l'information.

Aussi et afin de faciliter la communication des informations entre les différents partenaires et de proposer aux établissements qui créent un emploi, les personnes qui, après avoir travaillé pendant des années dans l'enseignement catholique, recherchent un poste, nous vous demandons de bien vouloir compléter en ligne une enquête, accessible à l'adresse internet suivante :

<https://form.jotformeu.com/61641820738356> ou par la rubrique « publications – Mai 2018 » du site internet UDOGE C.

**Les établissements concernés compléteront et valideront cette enquête pour le 12 juin 2018.**